



CAPD du 15 janvier 2015 **Déclaration liminaire**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Les atrocités que nous venons de connaître viennent de réveiller une république assoupie sur ses principes et notamment celui de laïcité. La laïcité qui reconnaît à chacun le droit à sa propre spiritualité, religieuse ou pas, et qui permet ainsi de rassembler les diversités dans la République. C'est au nom de cette laïcité de la République que l'École a pour mission inlassable de former des citoyens éclairés capables de forger leur libre arbitre et de vivre ensemble : une École libératrice des jougs les plus conservateurs qui emprisonnent et empoisonnent les esprits.

C'est le souffle de cette liberté de penser que crayonnaient les caricaturistes. C'est cette flamme que l'École doit sans relâche entretenir et raviver.

Cette CAPD se tient à la suite des élections professionnelles. Nos propos s'orienteront vers les résultats de celles-ci mais permettront aussi de renouveler notre attachement au dialogue social comme vecteur de confiance et de préciser les attentes des enseignants du 1^{er} degré sur les dossiers en cours.

Lors des élections professionnelles, nos collègues ont eu l'occasion de marquer leur choix de façon à faire évoluer sensiblement le paysage syndical. Le SE-UNSA 95, avec 17,3% des voix exprimées sur cette instance, obtient un siège supplémentaire et valide ainsi la cohérence dont il fait preuve sur ses prises de positions pour l'École.

Le SE-Unsa 95 aura à cœur d'honorer la confiance que lui ont accordée les collègues. Nous souhaitons une pratique accrue du dialogue social, que ce soit dans les instances ou plus largement dans les relations avec l'administration. La recherche de l'équité, le devoir de transparence, une réelle prise en compte de la dimension humaine sont autant de composantes importantes aux yeux de la profession. Dans notre enquête, ils ont su nous l'exprimer en pointant des leviers comme la confiance qui doit leur être accordée, la recherche d'une relation plus fluide avec la hiérarchie, l'articulation vie personnelle/vie professionnelle. C'est cette feuille de route émanant de la réalité du terrain qui guidera les pratiques et les revendications du SE-Unsa 95.

Au-delà des dossiers spécifiques, le SE-UNSA 95 reste vigilant sur la mise en place de l'ensemble des décisions émanant des chantiers métier :

- L'attente forte de la profession sur l'annonce d'une augmentation de l'ISAE par la ministre : la publication d'un calendrier donnerait des perspectives d'évolution aux enseignants pour leur rémunération.
- La mise en cohérence du ratio de passage à la hors classe avec le B.O. (dès le 7^{ème} échelon).
- Pour les Directeurs, la simplification des tâches, au-delà d'une nécessité, doit se concrétiser dans les mois à venir. La gestion des CUI doit être repensée, tout comme l'octroi de l'aide administrative. De même, les seuils de décharge des Directeurs doit être révisé.

Pour terminer, nous souhaitons revenir sur le dossier des rythmes scolaires qui doit nécessairement évoluer dans la mesure où ça et là des difficultés persistent. Souvent liées à un manque de dialogue entre les partenaires, il est essentiel que des comités de suivi locaux se tiennent. De ces indispensables ajustements dépend la réussite de tous les élèves. De plus, l'élaboration des PEDT est primordiale pour que l'organisation de la semaine de l'enfant soit cohérente et réfléchie. Afin que les équipes enseignantes puissent prendre part à la réflexion, une souplesse sur la gestion de leurs obligations réglementaires de service doit leur être accordée dans le cadre des 108 heures.

Enfin à ce jour, trop de collègues subissent une détérioration importante de leurs conditions de travail. Cela doit faire l'objet d'améliorations significatives.

Je vous remercie pour votre attention.